



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 30 août 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Député.e.s, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** concernant la mobilité cycliste sur le pont J.-P. Buchler à Luxembourg-Ville.

Le pont J.-P. Buchler, qui relie depuis 1994 le quartier de Luxembourg-Gare à celui de Bonnevoie, a considérablement évolué ces dernières années afin de permettre la circulation désormais conjointe du tram, du trafic motorisé, des cyclistes et des piétons. Or, l'aménagement initialement prévu pour permettre aux cyclistes et piétons le passage direct entre le pont Buchler et le Mühlenweg (« Millewee ») et donc le quartier de Gasperich n'a finalement pas été réalisé. Depuis lors, un projet alternatif devant permettre une circulation plus aisée que la rampe circulaire du projet initial est à l'étude.

Dans ce contexte, je voudrais avoir les informations suivantes :

1. **Est-ce que les études concernant le nouveau projet furent concluantes ?**
2. **Dans quelle mesure le nouveau projet se différencie-t-il de la rampe circulaire initialement prévue pour raccorder le pont au Mühlenweg ?**
3. **Quel est le calendrier de réalisation ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**François BENOY**  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

**Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 6736 du 30 août 2022 de Monsieur le Député François Benoy.**

Est-ce que les études concernant le nouveau projet furent concluantes ?

Depuis ma réponse à la question parlementaire n° 5898 du 8 mars 2022 de Monsieur le député Marc Goergen, les études ont désormais permis d'élaborer le projet d'une rampe rectiligne, donc plus confortable et mieux appropriée pour accueillir l'augmentation anticipée du flux de cyclistes en provenance de Gasperich et de la liaison cyclable express PC103 reliant Bettembourg à la Cloche d'Or.

Dans quelle mesure le nouveau projet se différencie-t-il de la rampe circulaire initialement prévue pour raccorder le pont au Mühlenweg ?

Alors que le projet initial prévoyait une rampe en colimaçon, le nouveau projet prévoit une rampe au tracé rectiligne tout en préservant l'ascenseur.

Quel est le calendrier de réalisation ?

Actuellement, l'étude d'exécution est en cours afin que les travaux puissent commencer début 2023.

Luxembourg, le 10 octobre 2022

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch